

COURRIER

de l'Institut du Bosphore

No: 28 – Juillet 2012



ANALYSE DE LA PRESSE

Juillet 2012

1. A la une : Visite du ministre turc des affaires étrangères Ahmet Davutoglu en France
2. Le dossier du mois : Regain de tensions entre la Turquie et la Syrie
3. Economie
4. Europe
5. International
6. Turquie
7. Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Juillet 2012)

1. A la une :

Visite du ministre turc des affaires étrangères Ahmet Davutoglu en France



La citation du mois

« La Turquie est un grand pays avec lequel la France entretient une tradition d'amitié à l'égard de laquelle nous voulons donner une nouvelle étape »

Laurent Fabius (*Le Parisien*, 05.07.2012)

La rencontre du ministre turc des affaires étrangères Ahmet Davutoglu et de son homologue français Laurent Fabius à Paris a marqué « une "nouvelle étape" dans les relations Paris-Ankara symbolisée par la levée effective des sanctions turques contre la France à propos du génocide arménien. » (*Le Parisien*, AFP, 05.07.2012)

A l'issue de cette réunion Davutoğlu a annoncé que les deux ministres avaient eu l'occasion de montrer leur volonté d'amorcer « une nouvelle ère » des relations franco-turques. Il a ajouté que « les formalités nécessaires à l'ouverture le plus rapidement possible de deux consulats turcs à Bordeaux et Nantes » avaient été signées (*Le Parisien*, AFP, 05.07.2012).

Dans un entretien accordé au journal Libération, le ministre turc a estimé le potentiel des échanges bilatéraux à 15 milliards d'euros par an, en soulignant le grand potentiel de coopération sur l'énergie nucléaire civile, notamment. Concernant l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, les dirigeants européens réticents sur le sujet voient tous « les atouts dont dispose notre pays et ce qu'il peut offrir à l'Union » a-t-il estimé. « Nous respectons l'opinion française. Elle pourra s'exprimer par référendum sur notre adhésion quand nous aurons fini les négociations, et les Turcs aussi auront à se prononcer. Laissons jusque-là le processus se dérouler normalement. » a-t-il ajouté. (*Libération*, Marc Semo, 08.07.2012)

Un nouveau projet de loi sur les génocides

Une semaine après la rencontre entre Ahmet Davutoglu et Laurent Fabius, l'hypothèse d'une loi réprimant la négation du génocide arménien a été confirmée par les services de la présidence (*LePoint.fr*, 09.07.2012). A l'issue de son entretien avec M. Davutoglu, Laurent Fabius avait cependant « paru indiquer que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire voter une nouvelle loi sur la pénalisation de la négation des génocides reconnus par la France - dont celui des Arméniens - après la censure par le Conseil constitutionnel du texte adopté par l'Assemblée en décembre 2011 » (*LeMonde.fr*, 10.07.2012).

De son côté le ministre turc, M. Davutoglu avait déclaré qu'il trouvait la volonté d'« écrire l'histoire au Parlement » inacceptable. Pour le ministre turc, Paris peut cependant « contribuer activement à la réconciliation turco-arménienne, notamment par un rôle plus actif, en tant que coprésident du groupe Minsk, pour une solution au conflit du Haut-Karabagh ». Une autre attitude possible pour Paris « serait de

laisser travailler les historiens et ouvrir les archives » avec la création d'une commission mixte d'historiens. « Je crois que la nouvelle équipe au pouvoir à Paris aura la sagesse de ne pas rouvrir ce dossier. » a-t-il indiqué (*Libération.fr, Marc Semo, 08.07.2012*).

Légiférer sur la question est un engagement de campagne de François Hollande. L'Elysée a confirmé un échange téléphonique dans la journée du 7 juillet entre François Hollande et un représentant du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF). Le chef de l'Etat a « toujours la volonté de proposer un projet de loi visant à réprimer le négationnisme du génocide arménien », selon un communiqué du CCAF rapportant cet échange (*AFP 07.07.12*).

Le président de la République se trouve néanmoins confronté à trois difficultés pour remplir ses engagements : « la première est juridique : en février, le Conseil constitutionnel a censuré une loi votée en ce sens ; la deuxième est politique : à droite comme à gauche, l'opportunité d'un tel texte ne fait pas consensus ; la troisième est diplomatique : à l'heure où la France essaie de se rapprocher de la Turquie, M. Hollande devra déployer des trésors de diplomatie pour qu'une telle loi n'empoisonne pas ses relations avec Ankara. » (*LeMonde.fr, 25.07.2012*).

2. Dossier du mois :

Regain de tensions entre la Turquie et la Syrie

L'avion militaire turc détruit par la Syrie

La destruction par la Syrie d'un avion d'attaque F-4 Phantom turc en mission d'entraînement au large des côtes syriennes dans les eaux internationales le 22 juin, avait fait monter d'un cran la tension entre la Turquie et la Syrie. « Les corps des deux pilotes de l'avion de combat turc ont été retrouvés au fond de la mer Méditerranée le 4 juillet » (*LePoint.fr, 04.07.2012*).

La Turquie et la Syrie ont des hypothèses différentes sur la destruction de l'avion. Selon la Turquie, « l'avion se trouvait dans l'espace aérien international alors que Damas affirme qu'il était entré dans son espace aérien » (*Libération, 04.07.2012*). La Turquie dément la version officielle de la Syrie en assurant « que l'appareil est brièvement entré entre 11h42 et 11h47 dans l'espace aérien syrien avant d'être prévenu par un opérateur radar turc de son erreur. Il aurait été abattu sans sommation, à 24km de la côte, vraisemblablement par un missile. » (*Libération, 03.07.2012*)

Cependant, l'annonce de l'état-major turc déclarant qu'il n'y a « aucune trace d'explosif ou de produit inflammable sur les débris de l'avion de chasse turc abattu par les Syriens le 22 juin », a provoqué une certaine confusion en Turquie, et suscite encore de nombreuses interrogations. Ancien général d'aviation, Erdogan Karakus, a même affirmé au quotidien turc Hürriyet qu'il pouvait s'agir « d'un accident » (*Libération, 12.07.2012*).

Dans un entretien au quotidien turc Cumhuriyet, le président syrien Bachar al-Assad a indiqué qu'il regrettait « à 100% » cet incident et affirmé que « l'avion volait dans un couloir aérien utilisé trois fois par le passé par l'aviation israélienne » (*Lenouvelobservateur.fr, 02.07.2012*). Il a ajouté « Si cet avion avait été abattu dans l'espace international (comme l'affirme Ankara), nous n'aurions pas hésité à nous excuser » (*LePoint.fr, 03.07.2012*)

« Les Russes ont-ils appuyé sur le bouton? »

Le site d'information américain The Daily Beast et le journal du dimanche britannique The Sunday Times ont cité les opinions de certains diplomates qui s'interrogent sur le rôle de la Russie dans cette affaire.

Selon un diplomate occidental cité par The Daily Beast, « des preuves indiquent que l'avion turc a été abattu par un Pantsir » - lanceur de missiles sol-air fabriqué par les Russes et vendu à la Syrie en 2007 - et « c'est le seul type d'appareil dont dispose la Syrie pour toucher un avion à cette distance. » (*Slate.fr*, 02.07.2012)

Selon des diplomates du Moyen-Orient cités par le Sunday Times, les Russes sont encore stationnés dans les centres de contrôle des batteries de missiles, ce qui indique la possibilité qu'ils puissent être directement impliqués dans l'accident du 22 juin. « Nous ne serions pas surpris que ces experts russes, s'ils n'ont pas appuyé eux-mêmes sur le bouton, aient été au minimum derrière les officiers syriens qui l'ont fait », selon une source de l'armée de l'air israélienne citée par le Sunday Times (*Slate.fr*, 02.07.2012)

« Cet incident a déclenché un processus diplomatique et militaire qui met face à face l'Otan, qui est liée par son devoir de solidarité à l'égard d'un de ses membres menacé, et la Russie, principal allié militaire et politique de la Syrie. » (*Valeurs Actuelles*, Frédéric Pons, 28.06.2012). Malgré les efforts de l'émissaire international Kofi Annan à l'ONU, « la Russie, toujours inflexible, et la Chine ont opposé une nouvelle fois leur veto à des sanctions économiques envers Damas » (*Libération*, 19.07.2012).

Bashar el-Assad accuse la Turquie

Dans son entretien paru au Cumhuriyet le 4 juillet, « Le président syrien Bachar al Assad a accusé le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, d'avoir rendu la Turquie complice du massacre syrien en interférant dans les affaires internes de Damas et en apportant un soutien logistique aux insurgés. » (*Challenges.fr*, 04.07.2012). De son côté la Turquie a toujours démenti d'avoir fourni un soutien logistique aux rebelles syriens. Le gouvernement turc « a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'autorisait pas que des attaques soient lancées en Syrie à partir du territoire turc » (*LePoint.fr*, 04.07.2012)

Dans les jours suivants, « face à la propagande de Damas, qui accuse Ankara de visées territoriales, le Premier ministre turc a affirmé (...) que la Turquie ne voulait pas la division de la Syrie » (*L'Express*, Jean-Michel Demetz, 28.07.2012).

La Turquie renforce sa frontière

Après l'irruption de ce conflit, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a décrit le régime syrien comme une « menace ouverte et proche » pour la Turquie (*Les Echos*, 27.06.2012), tout en précisant que « la Turquie n'avait pas l'intention d'attaquer la Syrie » (*AFP*, 27.06.2012). Il est néanmoins difficile d'évacuer l'hypothèse d'un « engagement actif de la Turquie dans la guerre civile en Syrie » (*Les Echos*, Jacques Hubert-Rodier, 28.06.2012). Même sans nommer la Syrie, la promesse de répondre « de la manière la plus forte à tout acte hostile qui viserait la Turquie » (*AFP*, 27.06.2012) semble indiquer qu'« en cas de violation de l'espace aérien turc par des appareils syriens, ces incursions seront traitées comme des actes hostiles. » (*Les Echos*, Jacques Hubert-Rodier, 28.06.2012).

En vue de renforcer la sécurité dans la région, la Turquie a déployé des troupes le long de sa frontière avec la Syrie. « Un convoi d'une trentaine de véhicules comportant des camions équipés de batteries de missiles antiaériens a quitté la ville côtière d'Iskenderun pour rejoindre la frontière. Un autre convoi d'une douzaine de véhicules a quitté la base de Gaziantep, proche de la frontière, pour se rendre dans la province de Kilis, qui abrite un vaste camp de réfugiés syriens. » (*Challenges.fr*, *lenouvelobservateur.fr*, 28.06.2012)

Par ailleurs, l'état-major turc a annoncé le 1^{er} juillet « avoir fait décoller six de ses chasseurs F-16 à l'occasion de trois incidents aériens, la veille, avec la Syrie voisine (...). Ankara a précisé dans un communiqué militaire qu'il s'agissait d'une réaction à l'approche, samedi [30 juin] de la frontière turque, d'hélicoptères syriens. L'espace aérien turc n'a pas été violé à cette occasion, a souligné l'état-major. » (*AFP*, 01.07.2012)

Le nombre de civils et militaires syriens réfugiés en Turquie se multiplie

Les membres de l'armée syrienne continuent à fuir en Turquie. 16 mois après le déclenchement de la résistance, il y aurait 24 généraux parmi les réfugiés syriens en Turquie, dont Manas Tlass (*Reuters, LeFigaro.fr, Nouvel Observateur 21.07.2012*). Selon l'opposition syrienne, la fuite de « Manas Tlass, général de la Garde républicaine syrienne et ami d'enfance de Bachar al-Assad » en Turquie pour rejoindre la France en début juillet, devrait être considéré comme un "coup énorme" pour le régime. (*L'Express, Gokan Gunes, 06.07.2012*)

Les rebelles syriens élargissent leur contrôle sur les postes frontaliers. « En s'emparant dimanche d'un troisième poste-frontière parmi les sept postes-frontières syriens avec la Turquie, Al-Salama, les rebelles syriens ont pris le contrôle des principaux points de passage entre les deux pays » (*LePoint.fr, 22.07.2012*). A Cilvegözü, du côté turc de la frontière, des camionneurs turcs accusent les rebelles syriens d'avoir pillé leurs cargaisons. Le gouverneur de Hatay, Celelettin Lekesiz, a déclaré à la presse que parmi une trentaine de camions turcs « bloqués et pillés à Bab al-Hawa, neuf véhicules ont brûlé et dix-neuf autres ont été restitués à leurs propriétaires » (*LePoint.fr, 21.07.2012*).

Sous la pression du nombre croissant des réfugiés qui ont atteint environ 43.300 (*AFP, LeFigaro.fr, 18.07.2012*), la Turquie prévoit de construire un autre camp près de la ville de Karkamis à Gaziantep (*Nouvel Observateur, 17.07.2012*). En même temps les manifestations s'intensifient, protestant contre les conditions de vie dans les camps et l'attitude des responsables locaux turcs. Au cours de la confrontation entre les manifestants et la police, en province de Kilis, « des grenades lacrymogènes et des matraques » ont été utilisés pour répliquer aux jets de pierre. Au cours des manifestations similaires au camp de Islahiye à Gaziantep, sept personnes ont été légèrement blessées, selon l'agence de presse Anatolie (*LePoint.fr, 22.07.2012*).

A la suite des affrontements violents entre les rebelles et les forces de l'armée syrienne, le consul turc à Alep a été appelé à Ankara pour des entretiens sur la situation en Syrie. Alors que le Consulat reste ouvert la date de retour du Consul n'est pas fixée (*AFP, LeFigaro.fr, 23.07.2012*), le personnel diplomatique turc à l'Ambassade de Damas a été déjà rappelé (*Ouestfrance.fr, 23.07.2012*). Par ailleurs, la Turquie a fermé partiellement ses frontières avec la Syrie à compter du 25 juillet, pour des "raisons de sécurité". Cette décision ne concerne que les trois postes-frontières qui ont été encore ouverts, à Cilvegozu, Oncupinar et Karkamis, et n'a pas « d'incidence sur l'entrée des réfugiés syriens, toujours autorisée ». « La réouverture dépendra des développements sur le terrain » a précisé un responsable ministériel turc. (*L'Express.fr, 25.07.2012*).

La Turquie s'inquiète aussi de la présence du PKK dans plusieurs zones du nord de la Syrie. Le Premier Ministre turc Recep Tayyip Erdoğan « a prévenu que la Turquie pourrait exercer son droit de poursuite à chaud en Syrie contre ces rebelles kurdes de Turquie. » Il a indiqué aussi qu'une zone tampon en territoire syrien constituait une alternative possible pour lutter contre les terroristes. (*Les Echos, 27.07.2012*).

3. Economie

La Turquie vise une « croissance durable »

L'économie turque a enregistré une croissance de 3,2% au cours du premier trimestre. Les autorités d'Ankara se disent plutôt satisfaites de ce résultat, obtenu alors que l'Union Européenne, principale partenaire de la Turquie, est en crise. Le ministre turc des finances Mehmet Simsek a affirmé qu'il s'agit « d'une croissance basée sur une hausse nette des exportations » et que cette tendance était déjà prévue.

« Malgré un net ralentissement, notamment de la demande intérieure, la Turquie vise toujours une croissance durable ». Le gouvernement turc attend 4% de croissance pour 2012, tandis que le FMI table

quant à lui sur 2,3%. Cependant, « le déficit des comptes courants (près de 10% du PIB) (...) reste le principal talon d'Achille de l'économie turque, même si la tendance était à son resserrement » depuis le 1^{er} trimestre (9,3% du PIB).

Ces derniers mois, les autorités turques soulignent la nécessité de poursuivre la politique fiscale menée jusqu'à aujourd'hui pour installer une croissance durable « Tout en réalisant des réformes structurelles destinées à attirer des investissements étrangers, à réduire les importations et à accroître la production locale notamment de biens intermédiaires, [la Turquie] souhaite faire passer ses exportations de 134,6 milliards de dollars en 2011 à 500 milliards en 2023. Les derniers chiffres sont encourageants. Les exportations ont grimpé de 21% en mai et de 11% sur les 6 premiers mois de l'année. (...) »

Ces résultats consacrent toutefois deux changements : un recul de la part des exportations vers l'UE (36% en mai contre 47% un an plus tôt), ainsi que le ralentissement de la demande intérieure et des investissements. « Ceci pose un problème sur le long terme », explique Zumurat Imamoglu du centre de recherche Betam. « Les consommateurs et les investisseurs ont trop dépensé et sont en train de payer leurs dettes. Le niveau de vie peut être remis en cause. La Turquie vit un dilemme: lutter contre le déficit courant ou aider la croissance. A ce rythme, elle n'arrivera pas à atteindre les 4% cette année ». Sans compter que le chômage frôle toujours les 10% de la population active, car l'économie parallèle reste un problème majeur. En dessous de 5% de croissance, il sera difficile de créer des emplois » estime Zumurat Imamoglu. » (*La Tribune, Delphine Nerbollier, 02.07.2012*).

Hausse d'inflation en Turquie

« L'inflation turque augmente encore en juin et atteint 8,9 % contre 8,3 % en mai sur un an. Même si ce chiffre est moins élevé que ne le prédisait une enquête Bloomberg, l'incertitude demeure quant à une possible remontée des prix qui pourraient atteindre les deux chiffres pendant l'été. » (*Les Echos, 04.07.2012*)

Accord de coopération renforcée entre la BCE et la Banque centrale turque

La Banque centrale européenne (BCE) et la Banque centrale de Turquie ont signé un protocole d'accord afin d'améliorer leur coopération. Selon le Communiqué de la BCE, « l'accord ouvre la voie à la poursuite de la coopération en matière d'opérations de banque centrale au travers d'un dialogue régulier au niveau technique et de la politique monétaire, et la possibilité d'échanges de personnel » (*Les Echos, 04.07.2012*).

Les sanctions contre l'Iran ont touché les importations de pétrole de la Turquie

Depuis les sanctions européennes et américaines entrées en vigueur le 1^{er} juillet, l'Iran peine à exporter son pétrole, notamment vers la Turquie. « La Turquie a déjà réduit de 20% par rapport à 2011 ses importations de pétrole iranien, qui couvrent la moitié de ses besoins en brut, afin d'échapper aux sanctions américaines. Cette baisse devrait s'accroître car le principal raffineur turc, Tupras, ne peut plus importer sur ses propres pétroliers du brut iranien, que les compagnies d'assurances locales ne couvrent plus en raison des sanctions adoptées par l'Union européenne. (...) Il concentre désormais ses pétroliers sur des importations de Libye, d'Arabie saoudite et d'Irak » (*Reuters. Les Echos, 13.07.2012*).

Conforoma ouvre son premier magasin en Turquie en 2013

Le distributeur français de meubles Conforoma a annoncé son implantation en Turquie. Le premier magasin sera ouvert à Istanbul au premier trimestre 2013 dans le centre commercial d'Umraniye. Selon Conforoma, les raisons de cette implantation sont multiples : « une classe moyenne qui se développe rapidement [en Turquie], un dynamisme démographique prometteur et une volonté des jeunes générations d'avoir un intérieur contemporain ». (*Les Echos, Philippe Bertrand, 23.07.2012*)

La nouvelle Clio sera fabriquée à Bursa

Renault va fabriquer les futures Clio IV en Turquie. Ainsi, « la nouvelle Clio sera, comme l'actuelle, réalisée en binôme avec le site de Bursa ». (*Les Echos, Denis Fainsilber, 28.06.2012*) « La Clio IV reprend la plate-forme de l'actuelle Clio III et sera disponible d'abord en berline à cinq portes » début 2013. (*La Tribune, Alain-Gabriel Verdevoye, 02.07.2012*) La version diesel dCi 90 de la future Clio IV qui sera produite dans ses versions "bas de gamme " en Turquie rejettera 83 grammes de CO2 seulement (*La Tribune, Alain-Gabriel Verdevoye, 25.07.2012*).

Thales a livré un 4e avion à la marine turque

« Le groupe d'électronique Thales a annoncé avoir livré [le 18 juillet] à la marine turque un quatrième avion patrouilleur dans le cadre du programme Meltem II, achevant ainsi la première phase de ce contrat signé en 2002. Le programme Meltem II, dont Thales assure la maîtrise d'oeuvre, consiste en la modification et la fourniture de six avions de patrouille maritime à la marine turque et de trois avions de surveillance aux gardes-côtes, sur la base d'avions de type Casa CN-235. Le programme comprend également la réalisation de dix systèmes supplémentaires de patrouille maritime, destinés à être intégrés sur des ATR 72 pour la marine, dont sept ont déjà été livrés au SSM. » La valeur du contrat est d'un montant global de 400 millions de dollars (328 millions d'euros). (*LeFigaro.fr, 18.07.2012*).

Démissions au sein du Conseil d'administration de Carrefoursa

Lors du conseil d'administration de Carrefoursa, quatre représentants du groupe Sabanci, actionnaire à hauteur de 38,8%, ont démissionné de leurs fonctions le 16 juillet. Le départ groupé a été « interprété par certains comme le possible prélude à un désengagement de Sabanci Holding » (*LeFigaro.fr, Reuters, 16.07.2012*)

Haluk Dincer, qui présidait la coentreprise depuis 2004, a expliqué dans un communiqué les raisons de ces démissions : « Puisque nous n'avons pas reçu le soutien et l'aide nécessaires de la part de notre actionnaire majoritaire Carrefour, nous avons réalisé que nous ne pouvions pas être utiles et nous avons pris la décision de démissionner » (*Les Echos, Reuters, 16.07.2012*) Carrefour, présent en Turquie depuis 15 ans, a de sa part annoncé « réfléchir à l'avenir stratégique de sa filiale turque, après cette série de démissions » (*LeFigaro.fr, 17.07.2012*).

« Carrefour et Sabanci ont en outre exprimé publiquement ces derniers mois leur insatisfaction quant à l'évolution de leur partenariat. » (*Les Echos, Reuters, 16.07.2012*)

En décembre 2011, Sabanci avait « engagé une banque-conseil pour explorer des options stratégiques ». Quatre mois plus tard, fin février 2012, le conglomérat turc avait dévoilé vouloir finalement prendre le contrôle de Carrefour SA. Depuis, les négociations sur le prix de cette participation traînent. Coté à la Bourse d'Istanbul, Carrefour SA affiche une capitalisation boursière de 848 millions d'euros. » (*La Tribune, Juliette Garnier, 16.07.2012*). « L'action Carrefoursa a gagné jusqu'à 9,24% après l'annonce des démissions et affichait en fin de séance un gain de 3,5%. » (*Les Echos, Reuters, 16.07.2012*).

Le nouveau PDG de Carrefour, Georges Plassat, avait évoqué mi-juin la possibilité - parmi d'autres - d'une sortie du marché turc afin de désendetter le groupe. » (*Les Echos, Reuters, 16.07.2012*) Quelques jours plus tard, Thomas Hübner, directeur de Carrefour en Europe, avait déclaré dans une interview au quotidien Haberturk que « Carrefour [resterait] en Turquie, mais il pourrait changer de partenaire » (*La Tribune, Juliette Garnier, 16.07.2012*)

En 2010, Carrefour et Sabanci « avaient repris une enseigne de supermarchés, Ipek, pour un montant de 24 millions d'euros. Fin 2011, Carrefour Sa exploitait 216 supermarchés et 27 hypermarchés en Turquie. Dia, ancienne filiale de hard discount de Carrefour, que le groupe a introduit à la Bourse de Madrid en juillet 2011, exploite elle plus 1.115 magasins dans le pays, toujours en partenariat avec Sabanci. Et le groupe turc rapportait encore récemment qu'il espérait ouvrir 310 Dia cette année pour s'assurer 31% de croissance dans le pays. Reste à savoir si Carrefour ne cherche pas avec Dia une porte de sortie honorable. » (*La Tribune, Juliette Garnier, 16.07.2012*)

Vestel multiplie ses exportations et se lance dans la production de tablettes

Le fabricant mondial de téléviseurs Vestel, filiale du groupe turc Zorlu, a augmenté ses exportations vers l'Europe de 35% sur les cinq premiers mois de l'année 2012. Ses parts de marché en Europe ont augmenté malgré la crise économique en Europe, « à tel point que plus d'un téléviseur sur cinq vendus en Europe sort aujourd'hui des usines Vestel. »

Avec 6 % du marché mondial, « Vestel a accompli une spectaculaire transformation, devenant l'un des meilleurs exemples du décollage industriel turc de ces dernières années. En 2011, [l'entreprise] s'est même glissée dans le trio de tête des entreprises du pays qui exportent le plus, derrière le raffineur Tüpras et le constructeur automobile Renault ». (*LeMonde.fr, Guillaume Perrier, 09.07.2012*)

« Le dernier produit phare de Vestel, c'est la tablette numérique. Une technologie anticipée de longue date. Un investissement de plus de 20 millions de dollars (16 millions d'euros) a été consenti pour développer ce type de produits. (...) La compagnie envisage de faire de la Turquie un "hub" régional pour la production de tablettes et d'écrans intelligents, visant les marchés émergents du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Europe de l'Est. L'étape suivante devrait être la production de smartphones et l'arrivée de Vestel dans la téléphonie » (*LeMonde.fr, Guillaume Perrier, 09.07.2012*).

TAV construira le nouveau terminal de l'aéroport international d'Abu Dhabi

« Le premier opérateur turc d'aéroports TAV a remporté un appel d'offres pour la construction du nouveau terminal de l'aéroport international d'Abu Dhabi, un projet de plus de 3 milliards de dollars. Le consortium entre TAV et la compagnie des Emirats arabes unis ARABTEC prévoit d'achever le terminal en l'espace de 49 mois et sa capacité d'accueil sera d'environ 27 millions de passagers par an ».

En mars, Aéroports de Paris (ADP) avait annoncé l'acquisition de 38% de TAV, qui gère notamment le grand aéroport Atatürk d'Istanbul, pour 874 millions de dollars (667 millions d'euros).

TAV, né de la privatisation de l'aéroport Atatürk d'Istanbul, gère un total de 12 aéroports en Turquie, mais aussi en Géorgie, Tunisie, Macédoine, Lituanie et Arabie Saoudite. » (*AFP, Parisien, 27.06.2012*)

Turkcell s'ouvre vers les pays d'Europe

« Turkcell a traversé le Bosphore l'an dernier pour devenir MVNO en Allemagne, et il cherche à présent à se développer dans les pays d'Europe centrale et orientale, où vivent de nombreux Turcs. Avec les nouvelles règles [européennes sur l'itinérance mobile], Turkcell pourrait en théorie bénéficier de prix de gros avantageux auprès d'Orange, et donc offrir à ses clients en France des forfaits très compétitifs » (*Les Echos, Solveig Godeluck, 26.06.2012*).

4. Europe

Ankara refuse tout contact avec la présidence de l'UE exercée par Chypre

La Turquie refuse tout contact avec la présidence de l'Union Européenne exercée par Chypre pour six mois, depuis le 1er juillet.

« Membre de l'UE depuis mai 2004 et de la zone euro depuis janvier 2008, Chypre, qui compte quelque 800.000 habitants, est l'Etat membre le plus à l'est de l'Union et ses côtes se trouvent à une centaine de kilomètres de la Syrie et du Liban. Cette île de quelque 9 000 km² est divisée depuis l'invasion de son tiers nord-est par l'armée turque en 1974, en réponse à un coup d'Etat des nationalistes grecs qui voulaient le rattachement à Athènes. Près de 40 ans plus tard, une "ligne verte", gardée par l'ONU, sépare toujours les communautés turque et grecque. Seule la Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord proclamée dans la partie occupée. La République de Chypre, qui rassemble les Chypriotes-grecs, est la seule entité internationalement reconnue. Les négociations pour aboutir à une réunification de l'île sont au point mort, même si l'une des conditions posées à l'adhésion à l'UE était qu'elle soit réunifiée. » (*Lexpress.fr*, 01.07.2012)

5. International

Irak

Les relations entre Ankara et Bagdad se durcissent à cause de la vente « illégale du pétrole de la région autonome du Nord de l'Irak. Le porte parole du gouvernement irakien a déclaré que l'exportation du pétrole brut vers la Turquie risquait de "de mettre en péril" les relations entre Ankara et Bagdad. « Ce pétrole appartient à tous les Irakiens. Il doit être exporté par le gouvernement fédéral, qui représente tous les Irakiens, et les revenus qu'il génère doivent également aller" à ce gouvernement » a-t-il ajouté (*AFP, LeParisien.fr, Libération*, 15.07.2012).

Par ailleurs, suite aux raids des avions de combats turcs contre les rebelles kurdes au nord de l'Irak, Bagdad a décidé de porter plainte contre la Turquie devant le Conseil de sécurité de l'ONU. L'Irak a mis en garde la Turquie « contre toute nouvelle "violation" de son territoire ou de son espace aérien ». Un autre point de discorde entre les deux pays est le refus d'Ankara d'extrader le vice-président irakien, Tarek al-Hachémi. (*LeParisien.fr, AFP, LePoint.fr, LesEchos.fr*, 17.07.2012)

La crise arabe

« Après des années d'efforts qui ont permis à la Turquie de se placer au centre du jeu moyen-oriental, la politique de bon voisinage prônée par son ministre des Affaires étrangères, [Ahmet Davutoglu] (...) n'est plus vraiment à l'ordre du jour » estime Pierre Razoux dans sa tribune publiée dans le Figaro.

Razoux estime que la situation en Syrie « a bouleversé la belle construction intellectuelle d'Ahmet Davutoglu, la confrontant au choc des réalités ». L'aggravation de la crise en Syrie devient un souci majeur pour la Turquie sur plusieurs plans : « le pouvoir turc est écartelé entre son discours très hostile aux autocrates arabes, sa volonté de maintenir des liens étroits avec ses voisins arabes - afin de ne pas insulter l'avenir - et son souci de ménager à la fois ses nouveaux bailleurs de fonds (Qatar) et ses traditionnels pourvoyeurs de sécurité (États-Unis et Otan) », indique Razoux. Le risque d'être entraîné dans un conflit confessionnel entre chiites et sunnites est aussi réel pour la Turquie où se trouve une importante minorité chiites ; les Alevites. (*LeFigaro.fr*, Pierre Razoux 03.07.2012)

Selon Razoux, les dossiers « kurdes et énergétiques, mais aussi à la volonté d'équilibrer l'influence grandissante de l'Iran dans la région. » détériorent les relations entre Ankara et Bagdad. Quant à Egypte,

les généraux égyptiens sont « accusés d'avoir spolié les Frères musulmans, très proches de l'AKP, de leur victoire électorale en dissolvant arbitrairement le Parlement et en détournant à leur profit le jeu des institutions. Les dirigeants turcs ne peuvent plus se déjuger s'ils veulent conserver leur pouvoir d'attraction à l'égard de la rue arabe, notamment en Tunisie et en Libye où ils sont très actifs. Une telle attitude les met dans une situation très inconfortable vis-à-vis de l'Arabie saoudite, qui se montre de plus en plus active en Syrie. » considère-t-il.

« Puisque la diplomatie turque a fait le choix de soutenir les peuples opprimés par rapport aux autocrates, il lui faut désormais l'assumer et effectuer de vrais choix de politique étrangère. Sans cela, elle pourrait bien perdre sur tous les tableaux. » estime Razoux (*LeFigaro.fr*, Pierre Razoux 03.07.2012- Directeur du programme de recherche « Moyen-Orient » au Collège de Défense de l'Otan à Rome*).

6. Turquie

Question kurde

Depuis l'attaque par des terroristes du PKK d'un poste de l'armée, le 19 juin, dans la province de Hakkari, près de la frontière avec l'Irak l'armée turque a organisé trois raids aériens dans le Nord de l'Irak, le dernier début juillet (*LeFigaro.fr*, AFP, 02.07.2012- *Libération*, 02.07.2012). L'Agence de presse turque Anadolu a reporté la mort de deux rebelles kurdes dans la province de Tunceli, tandis qu'un policier est mort et un blessé lors d'une attaque rebelle dans la province de Van (*LeFigaro.fr*, AFP, 02.07.2012).

Le 20 juillet PKK a incendié le pipeline reliant Kirkouk en Irak au port de Ceyhan près de Midyat, près de la frontière syrienne. « En avril, le PKK avait revendiqué le sabotage de ce même oléoduc. » (*Reuters*, *lenouvelobservateur.fr*, *Challenge's*, 21.07.2012).

La députée kurde Leyla Zana a rencontré le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan et a appelé le gouvernement à prendre de nouvelles initiatives afin d'apaiser la tension sur la question kurde. Zana « a insisté sur la nécessité de «gestes forts», comme la mise aux arrêts domiciliaires d'Öcalan [le dirigeant emprisonné du PKK], dont l'aura symbolique reste importante au sein de l'organisation comme au sein de la population kurde ». (*Libération*, Marc Semo, 04.07.2012)

En mission en Turquie, du 21 au 28 juin, pour visiter des prisons turques « où sont détenus des indépendantistes kurdes pour vérifier les allégations de mauvais traitements », le Comité de prévention de la torture (CPT), organe du Conseil de l'Europe, s'est également « enquis de la situation d'Abdullah Öcalan, ». Le CPT a aussi « interrogé les autorités sur les incendies qui ont tué des détenus dans plusieurs prisons turques en juin, et visité des établissements pour mineurs, notamment à Pozanti, où des adolescents auraient subi des violences sexuelles, selon des informations rapportées en début d'année par des associations kurdes. » (*Reuters*, *Le Nouvel Observateur*, *Challenges.fr*, 02.07.2012)

Les procès de KCK

« Le procès de 205 opposants kurdes accusés d'appartenance à [KCK], la branche urbaine de l'organisation rebelle kurde du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a débuté [le 2 juillet] dans un tribunal de la banlieue d'Istanbul, rapporte l'agence de presse Anatolie. » (*LeFigaro.fr*, AFP, 02.07.2012)

Dans une tribune qu'ils ont signé dans le journal *Le Monde* des intellectuels français et turcs critiquent « les dysfonctionnements évidents dans l'affaire du KCK » qui « mettent en doute les autres procès-spectacles lancés depuis 2007 : à commencer par l'affaire Ergenekon, du nom d'une cellule militaro putschiste agissant dans l'ombre de l'appareil d'Etat. Puis l'affaire Balyoz (masse de forgeron), du nom d'un plan de coup d'Etat qui aurait été organisé par une cellule de militaires farouchement opposés à l'AKP. »

En interrogeant la légitimité des juridictions d'exception, les tribunaux compétents pour juger les accusés de l'affaire KCK, « sérieusement critiquées par les institutions européennes, », ces intellectuels notent que « ces cours spéciales ont succédé aux Cour de sûreté de l'Etat héritées de la dictature militaire et elles ont ouvert, depuis 2005, environ 22.000 procès », a estimé le quotidien Sabah, pro Erdogan.

« On est loin de la démocratisation dont l'AKP s'était fait le héraut il y a 10 ans. Plutôt que de s'attaquer à l'appareil répressif de l'Etat hérité de la dictature militaire, il l'a repris à son propre compte et le dirige aujourd'hui contre tous les dissidents. Parmi eux, les chercheurs, les journalistes, les étudiants qui paient un lourd tribut au maintien d'un espoir démocratique. La voie de la liberté est de plus en plus étroite en Turquie. L'Europe doit en prendre conscience de toute urgence », jugent-ils (*LeMonde.fr*, Hamit Bozarslan, Yves Déloye, Vincent Duclert, etc, 05.07.2012).

7. Recensement des journalistes ayant couvert le sujet turc (Juillet 2012)

Challenges

La Tribune

Juliette Garnier
Delphine Nerbollier
Alain-Gabriel Verdevoye

Les Echos.fr

Les Echos

Philippe Bertrand
Denis Fainsilber
Solveig Godeluck
Jacques Hubert-Rodier
Stefano Lupieri

Le Figaro.fr

Le Figaro

Théo Corbucci

Le Monde

Alain Frachon
Guillaume Perrier
Thomas Wieder

Le Monde.fr

Hamit Bozarslan
Yves Déloye
Vincent Duclert

Le Nouvel Economiste.fr

Pascal Lorot

Le Nouvel Observateur

lenouvelobservateur.fr

Le Point

LePoint.fr

Le Parisien

LeParisien.fr

L'express.fr

L'Express

Jean-Michel Demetz
Gokan Gunes

Libération.fr

Libération

Marc Semo

Slate.fr

Ouestfrance.fr

Ouest France

Valeurs Actuelles

Frédéric Pons